

CAHIER DES CHARGES
OPEN PLUS 2000



Superleague 2022/2023

117, rue du Château des Rentiers 75013 PARIS

Téléphone : 01.53.94.25.00

3x3@ffbb.com

SOMMAIRE

1. DISPOSITIONS GENERALES.....	3
2. SITE DE COMPÉTITION.....	6
3. ORGANISATION GENERALE	10
4. COMMUNICATION ET MARKETING	16
5. DISPOSITIONS FINANCIERES.....	22
6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19.....	23
7. ENGAGEMENT.....	23
ANNEXE 1 - Formule du Tournoi Final et sélection des équipes	24
ANNEXE 2 - Exemple de programme détaillé	26
ANNEXE 3 - Répartition des prize money et points FFBB	28
ANNEXE 4 - Exemple plan d'implantation.....	29
ANNEXE 5 - Liste des prestataires à contacter	31
ANNEXE 6 - Protocole de remise des récompenses	32
ANNEXE 7 - Recettes de l'organisateur	33

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1 Préambule

La Fédération Française de Basketball propose une offre globale de tournois, appelés Opens, sur chaque territoire de France, métropolitain ou ultramarin, dont le niveau de compétition croît depuis les Opens Start, puis les Opens Plus et enfin l'Open de France.

Les tournois Opens Plus font partie du circuit Open Plus de la Superleague 3x3 FFBB. Il y a 3 niveaux d'Open Plus :

- Le niveau 1 ou Open Plus Access 'nom du département'
- Le niveau 2 ou Open Plus 2000
- Le niveau 3 ou Open Plus 5000

Ce circuit débute en mai et qualifie les meilleures équipes à l'Open de France (prévu fin juillet 2023 à Rennes) et respecte le règlement officiel FIBA 3x3.

Chaque Comité Départemental organise ou délègue l'organisation d'un Open Plus Access dans son département, au minimum trois semaines avant la date de l'Open Plus auquel il est rattaché par la commission 3x3 FFBB.

Dès la finalisation du circuit Open Plus, les ligues régionales seront averties de l'organisation d'un Open Plus sur leur territoire.

Ce cahier des charges concerne les Opens Plus de niveau 2 (Open Plus 2000)

L'attribution de l'organisation d'un Open Plus est soumise au respect de ce cahier des charges.

L'organisateur préparera l'événement en étroite collaboration avec la FFBB.

Il sera tenu de respecter les stipulations du présent cahier des charges, et faire respecter auprès des tiers toute obligation souscrite par lui en exécution de ce cahier des charges et/ou relative à l'événement. Il sera responsable vis à vis de la FFBB de tout manquement personnel et/ou de tiers avec qui il aurait contracté pour l'exécution du cahier des charges ou de l'événement, nonobstant tout recours direct éventuel de la FFBB auprès de ces tiers.

Toute action envisagée sortant du cadre du présent cahier des charges, et n'étant pas prévue par ses stipulations, devra être soumise à la FFBB pour approbation.

Les détails d'application de ce cahier des charges et la résolution des problèmes qui viendraient à survenir donneront lieu à une concertation permanente entre les représentants de la FFBB et l'organisateur. Dans cet esprit, des échanges permanents et des réunions seront à programmer entre la FFBB et l'organisateur.

1.2 Candidature à l'organisation

Tout organisateur d'un Open Plus 2000 doit remplir un dossier de candidature et, en cas d'attribution, s'acquitter d'un droit financier de 3000€ à payer à la FFBB.

A cela s'ajoute la prise en charge par l'organisateur de la somme de deux mille euros (2 000 €) par catégorie de prize money pour un Open Plus de niveau 2 (Open Plus 2000), **soit 4000€**.

Un Open Plus ne peut pas être uniquement masculin ou uniquement féminin.

Il n'est pas possible d'augmenter le prize money pour un Open Plus de niveau 2 (Open Plus 2000). Concernant la répartition du prize money entre les équipes (et des points FFBB), se reporter au Règlement Sportif Particulier Open Plus Superleague disponible [ici](#), ou à l'annexe 3.

Le dossier de candidature doit être retourné, **au plus tard le 30 septembre 2022**, à la FFBB (par mail ou courrier) qui détermine le calendrier de la saison après que la commission 3x3 de la FFBB ait examiné l'ensemble des candidatures (20 octobre 2022).

Il est impératif de renseigner 3 dates potentielles dans le dossier d'inscription. Dans le cas contraire, la FFBB se réserve le droit de ne pas prendre en compte la candidature.

Pour la saison 2022/2023, le nombre de tournois Open Plus ne peut excéder 20 tournois.

Si le nombre de dossiers de candidatures est supérieur au nombre fixé, la commission 3x3 de la FFBB choisira parmi les candidatures, les tournois qui constitueront le circuit Open Plus. Cette décision est insusceptible de recours. Le fait de présenter un Open Plus 5000 sera privilégié.

Au moment de sa candidature, l'organisateur devra être affilié à la FFBB.

Il s'engage à réaliser un événement sociétal (concours de shoot solidaire, sensibilisation au handicap, tournois 3x3 à destination des quartiers prioritaires, initiation 3x3 avec des écoles, etc.), en amont, pendant, ou en aval de l'évènement.

Il s'engage, avec les acteurs de son tournoi (speaker, DJ, référent Event Maker) à prendre part aux différentes réunions d'organisation pilotées par la FFBB.

1.3 Désengagement

Dans l'hypothèse où l'organisateur se désengagerait de l'organisation de son Open Plus ou rendrait impossible son exécution du fait de ses manquements au présent cahier des charges, d'un comportement fautif délictuel, de sa négligence ou de son imprudence, il sera redevable d'une indemnité au profit de la FFBB. Cette indemnité sera déterminée par la FFBB et correspondra, à minima, au montant des investissements contractés par la FFBB pour l'organisation du tournoi.

1.4 Description de l'évènement

Format d'un Open Plus :

Il est constitué de deux tournois : un tournoi final regroupant 12 équipes pour chaque catégorie (24 équipes au total), précédé la veille d'un tournoi de qualification réunissant un minimum de 3 équipes par catégorie. Ce dernier est obligatoire. Le choix du nombre d'équipes pour le tournoi de qualification est laissé à l'organisateur. Il devra faire valider le format du tournoi par la FFBB.

Un tournoi Open Plus se déroule donc sur deux journées minimum.

La description précise du format, un exemple de programme et le mode de sélection des équipes sont indiqués en annexe 1 et 2.

L'organisateur devra envoyer le programme détaillé de l'Open Plus (tournoi final), au plus tard trois mois avant l'évènement.

Coût de l'inscription pour les équipes :

Le coût de l'inscription pour un Open Plus est fixé par l'organisateur et impérativement payé à ce dernier par les équipes, au plus tard 10 jours avant le début du tournoi de qualification.

Le tarif recommandé par la FFBB est de 100€ par équipe pour un Open Plus 2000.

Le tarif recommandé par la FFBB pour le tournoi de qualification est de 50€ maximum par équipe pour un Open Plus 2000.

L'organisateur s'engage à ce que tous les joueurs et joueuses, participant à l'Open Plus, soient titulaires d'une licence compétition et/ou Superleague valide pour la saison en cours. Une saison sportive va du 1^{er} Juillet de l'année N jusqu'au 30 juin de l'année N+1.

L'organisateur s'engage à ce que chaque joueur ait un profil validé sur le site www.play.fiba3x3.com et à utiliser l'Event Maker pour la gestion de l'Open Plus. Il s'engage également à respecter les partenariats négociés par la Fédération en utilisant les supports de communication fournis (se reporter à la partie 4 "Communication et Marketing").

Pour plus d'informations sur les modalités des Opens Plus (formats, conditions d'accès des équipes, etc.), l'organisateur doit se reporter au Règlement Sportif Particulier Open Plus Superleague disponible [ici](#).

2. SITE DE COMPÉTITION

Le choix du site se portera sur un lieu facilement accessible par les transports (gare SNCF – aéroport – desserte autoroutière) pour les compétiteurs.

Le site de compétition devra se situer dans un environnement offrant la meilleure communication pour l'évènement et être accessible et fréquenté par le plus large public (exemples : place en centre-ville, centre commercial, etc.).

2.1 Surface

L'organisateur doit mettre à disposition une surface plane et lisse dégagée de tout obstacle au sol ou dans les airs.

L'espace mis à disposition doit être au minimum de 1000 m² et devra supporter une charge de 600kg/m².

2.2 Terrains de jeu et son environnement

Le site sera composé au minimum de 2 terrains de 3x3 :

- 1 terrain central avec 200 places minimum en tribunes pour un Open Plus 2000 ;
- 1 terrain annexe minimum est obligatoire (pour rappel, toutes les Ligues Régionales disposent d'un terrain 3x3 offert par la FFBB), incluant l'appareillage des 12 secondes et l'affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker.

Le terrain central de Basket-Ball sera fourni et acheminé par la FFBB : il comprend un revêtement de sol mesurant 15x19 mètres (soit 285m²), un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes ainsi que des éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document) et une arche gonflable d'entrée.

L'utilisation d'un éventuel troisième terrain est également plus confortable.

En cas d'utilisation du revêtement de sol dans un endroit totalement fermé (centre commercial, gymnase, etc.), l'organisateur doit se rapprocher du responsable sécurité du site afin d'obtenir l'autorisation d'y installer le terrain ; ce dernier ne disposant pas de PV Feu.

L'organisateur aura à sa charge :

- Le terrain(s) annexe(s) et ses équipements spécifiques 3x3 (appareillage des 12 secondes et affichage avec un écran permettant la projection du Scoreboard Event Maker) ;
- Un tire palette pour le montage et démontage du site. Ce matériel est utilisé par le personnel chargé du montage et du démontage du terrain et titulaire du CACES R389 CATÉGORIE 1. Le tire palette doit supporter un poids de 1.2 tonnes. En cas de surface ne permettant pas l'utilisation du tire palette (exemple : gravier), l'organisateur doit alors prévoir un chariot élévateur ainsi que son conducteur, titulaire du permis adapté.
- La location et l'installation d'un écran LED (minimum 7m² avec une résolution minimum de 6mm) avec régie pour l'affichage sportif et la diffusion de spots promotionnels sur le terrain central ;
- Les tests du décret de juin 1996 sur tous les buts de basket utilisés (test à 320 kg) ;
- L'installation des places assises du terrain central d'une capacité d'au moins 200 places en tribunes et assurant la meilleure visibilité de l'espace de jeu pour un Open Plus 2000.
- L'installation des points électriques nécessaires à l'alimentation du terrain principal et du terrain annexe (table de marque, appareillage des 12 secondes et écran principalement), de l'écran géant, de la sonorisation, de l'arche gonflable d'accueil et des tentes ;
- Les tests des tribunes et des points électriques ;

- Un espace d'organisation couvert dans lequel la régie, le DJ, le speaker, la table sportive et la communication seront installés ;
- La fourniture de deux ordinateurs dédiés au tournoi (différents de ceux des tables de marque) ainsi qu'une imprimante ;
- La sonorisation du terrain, y compris celle de l'écran géant pour les spots et le buzzer de fin de match. L'écran du terrain annexe devra également être sonorisé pour le buzzer de fin de match. L'organisateur veillera à obtenir de la ville une autorisation de diffusion sonore.
- L'installation d'une connexion internet pour assurer la gestion du tournoi via l'Event Maker. La mise à disposition d'un réseau WIFI pour les joueurs et/ou le public est un plus, mais n'est pas obligatoire.

2.3 Matériel terrain

L'organisateur fournira :

- Sur chaque terrain :
 - Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker (prévoir un câble HDMI suffisamment long pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket)
 - Les 12 secondes (hors terrain central, le but de basket FIBA 3x3 FFBB les incluant déjà)
 - 1 table
 - 4 chaises
 - 1 point électrique (16A – multiprises)
 - Une tente 3 par 3

2.4 Barriérage

L'organisateur doit prévoir un barriérage du site de l'évènement de manière à bien le délimiter, et à avoir des points d'entrée bien distincts, de façon à y faciliter la sécurité (et le bon gardiennage nocturne). En accord avec certaines municipalités, certains sites ne nécessitent pas de barriérage.

2.5 Eau

L'organisateur devra aménager au moins 1 point d'eau potable sur le site de compétition. Si aucun point d'eau n'est accessible, l'organisateur prévoit un stock d'eau pour les joueurs, les bénévoles et les intervenants durant la totalité de la manifestation. Il est conseillé de privilégier les gourdes aux bouteilles plastiques dans un souci écologique.

2.6 Sécurité

L'organisateur a en charge le gardiennage du site jour et nuit depuis la livraison du matériel par la FFBB à l'enlèvement de celui-ci après démontage du site.

Concernant la sécurité du site, l'organisateur doit se rapprocher de sa collectivité ou préfecture, afin de déterminer le dispositif de sécurité à adopter le jour de la compétition. La FFBB recommande fortement le recours à un service de sécurité professionnel de qualité.

2.7 Eclairage (au choix de l'organisateur)

En cas de déroulement de la compétition en nocturne, le site doit avoir un éclairage suffisant pour permettre le bon déroulement de la compétition. Un éclairage de 750 Lux au sol minimum est nécessaire sur le terrain central. En cas de retransmission (TV ou Internet), 1000 Lux sont recommandés. A ce titre, l'organisateur doit prévoir les installations nécessaires. Selon l'infrastructure choisie, celle-ci devra se situer au minimum à 2 mètres de distance du terrain et être sécurisée afin d'éviter que les joueurs ne se blessent. Des essais seront à programmer le soir de l'installation afin d'ajuster le réglage des lumières.

2.8 Site de repli en cas d'organisation de l'Open sur une place extérieure

L'organisateur doit prévoir une salle de repli utilisable en cas d'intempéries pour la totalité de la compétition. Cette salle doit être classée, à minima, H1 par la FFBB et disposer de tribunes et du matériel suivant :

- Sonorisation ;
- 3 tables pour la gestion sportive (deux tables de marque, une pour l'organisateur et le Manager d'organisation) ;
- 10 chaises ;
- Un ordinateur et un écran pour l'utilisation et l'affichage de l'Event Maker (prévoir un câble HDMI suffisamment long pour placer l'écran à droite ou à gauche du but de Basket) pour chaque terrain ;
- Les 12 secondes sur chaque terrain ;
- Les points électriques nécessaire (16A – multiprises).

Ce gymnase se situe dans un rayon de 5 kilomètres autour du site de compétition initial.

Si le site n'est pas accessible rapidement à pied, l'organisateur prévoit un système de navettes pour acheminer les équipes.

L'organisateur veille à ce que toutes les conditions soient remplies pour que les compétitions et remises de récompenses puissent se dérouler normalement et aller à leurs termes.

Ce site peut également être utilisé pour les phases de poule afin de gagner du temps sur le planning du tournoi.

2.9 Poste de secours (Le dimensionnement des dispositifs prévisionnels de secours (DPS)), kinésithérapeute et médecin

L'organisateur se doit d'assurer la sécurité du public et des participants.

A ce titre, un poste de secours doit être présent. Il sera tenu par une association locale ou une antenne locale d'association nationale. Il sera destiné aux joueurs comme au public. L'association fournira le véhicule et le matériel nécessaire. La prise en charge du poste de secours et le dimensionnement du dispositif incombent à l'organisateur.

A titre informatif, pour un effectif prévisible déclaré du public P1, pour 500 personnes :

Ratio d'intervenants secouristes : RIS = 0.4

Effectif pair d'intervenants secouristes : 2

Type de DPS : point d'alerte et de premiers secours

Plus d'informations via le lien suivant : <https://www.secourisme.net/spip.php?article481>

L'organisateur doit prévoir la présence d'un médecin (sur site ou disponible dans les 10 minutes) et d'un poste de kinésithérapie, chiropraxie ou ostéopathie mis à disposition pour les joueurs du tournoi sur toute la durée de la compétition.

2.10 Toilettes

Il est obligatoire de disposer sur le site de toilettes réservées aux participants.

2.11 Player's lounge

Le Player's lounge est un espace couvert dans lequel seuls les joueurs pourront accéder. Il peut s'agir d'un chapiteau ou bien d'une salle annexe où les joueurs pourront se reposer, se faire prendre en charge par les kinésithérapeutes ou chiropracteurs, se restaurer, etc. L'idée est qu'ils disposent d'un endroit calme, coupé du public. Cet espace est obligatoire.

Il est par exemple possible d'installer des canapés mobiles, tapis de gym, un espace collation, une console, des multiprises permettant de recharger les portables, etc.

2.12 Espace VIP

L'espace VIP doit être idéalement en bord de terrain, et en capacité d'accueillir une dizaine de personnes minimum, à l'ombre.

2.13 Village

L'organisateur prévoit un espace et des tentes 3 par 3 afin de proposer un village d'animations (partenaires locaux et nationaux, restauration, buvettes, mise en avant d'associations, boutiques).

Un exemple de plan d'implantation se trouve en annexe 4.

3. ORGANISATION GENERALE

3.1 Speaker et DJ

L'organisateur est en charge de l'animation de la compétition. Il doit prévoir de ce fait la présence d'un speaker et d'un DJ. Le speaker devra être validé par la FFBB et obligatoirement présent à la réunion de formation pré-Open Plus. En cas d'absence, le speaker ne pourra pas assurer sa fonction lors du tournoi. Le DJ et le speaker devront veiller à ce que les annonces micro, les diffusions de clips sur l'écran géant, les animations des partenaires Superleague ainsi que les protocoles et signatures audios FFBB soient respectés. Pour cela, l'organisateur prévoit un temps de répétition la veille du tournoi final, avec le DJ, speaker, responsable écran géant et le Manager d'organisation. Tous ces éléments sont précisés dans le guide « Marketing Open Plus » mis à disposition des organisateurs et des speakers. La FFBB fournira également des fiches protocoles.

L'idéal est d'avoir recours à un speaker et un DJ travaillant déjà en binôme.

3.2 Bénévoles

L'organisateur doit assurer, en amont de son Open Plus, la constitution d'une équipe de bénévoles capable d'encadrer les différentes missions indispensables au bon déroulement du tournoi. Les principales missions des bénévoles sur un Open Plus sont :

- Montage et démontage du terrain 3x3 (au moins 6 personnes), prévoir des gants ;
- Gestion des tables de marque et des 12 secondes – 5 personnes minimum par terrain ;
- Accueil et suivi des équipes – 3 personnes minimum ;
- Accueil et placement du public – 2 personnes minimum ;
- Responsable terrain – 1 personne par terrain ;
- Gestion de l'espace restauration et de l'éventuelle buvette– 3 personnes minimum ;
- Responsable des protocoles – 1 personne minimum ;
- Gestion des animations – 1 personne minimum avec son équipe ;
- Gestion diffusions sur l'écran géant – 1 personne minimum.

Un régisseur général (bénévole), synchronisant l'ensemble du planning du tournoi sur la journée avec le timing des matchs, les diffusions des clips sur l'écran géant, les animations des partenaires ainsi que les protocoles, est obligatoire.

Le régisseur doit établir un planning détaillé de la journée, qui sera transmis à la FFBB au moins un mois avant le jour de la compétition.

Afin de faciliter la tâche à l'organisateur, la FFBB fournit des fiches de poste bénévoles.

3.3 Officiels

Les officiels 3x3 regroupent les refs, les marqueurs, le Crew Leader, le référent marquer, le référent Ref 3x3 territorial et le Manager d'organisation. Ils sont essentiels à la réussite de l'évènement.

Afin de faciliter la communication entre les officiels et l'organisateur, ce dernier doit proposer :

- Un espace couvert pouvant accueillir 10 personnes pour les officiels sur site ;
- Si possible une salle de réunion avec vidéoprojecteur (ou TV) afin d'accueillir l'ensemble des officiels la veille du tournoi final. Cet espace peut être le Players Lounge, un salon de l'hôtel, une salle de réunion ou une salle du site de repli.

Manager d'Organisation

La FFBB désigne un Manager d'Organisation qui est le représentant de la FFBB du J-1 à J+1 de l'évènement.

Il s'assure du bon déroulé de l'évènement et du respect du présent cahier des charges en accompagnant l'organisateur.

Ses tâches principales sont :

- Agir comme un superviseur sportif durant la compétition ;
- Être le contact du Crew Leader ;
- S'assurer du contrôle des profils FIBA 3x3, de l'identité et des licences FFBB/Superleague des joueurs et joueuses ;
- Contrôler l'installation correcte du site, notamment les terrains (but de basket, 12 secondes, écran géant et tous les équipements nécessaires).

La FFBB prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'à la gare/l'aéroport ;
- L'indemnité ;
- La dotation.

L'organisateur prend à sa charge :

- L'hébergement en chambre single du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- La restauration à partir du diner à J-1 au petit-déjeuner à J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- Le transport entre la gare/aéroport d'arrivée/départ, l'hôtel et le site de compétition.

Crew Leader

La FFBB désigne un Crew Leader qui est le référent des refs 3x3 Elite et Locaux du J-1 à J+1 de l'évènement.

Il s'assure de la bonne organisation logistique des officiels dans le respect du cahier des charges.

Ses tâches principales sont :

- Être en relation avec le Référent Ref 3x3 régional afin de s'assurer de la présence de refs locaux lors du tournoi de qualification ;
- Former et sélectionner les refs locaux qui officieront sur le tournoi final ;
- Effectuer le briefing à l'ensemble des refs ;
- Effectuer les désignations et les retours techniques lors du tournoi final.

La FFBB prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'à la gare/l'aéroport ;
- L'indemnité ;
- La dotation.

L'organisateur prend à sa charge :

- L'hébergement en chambre single du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- La restauration à partir du diner à J-1 au petit-déjeuner à J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- Le transport entre la gare/aéroport d'arrivée/départ, l'hôtel et le site de compétition.

Référent Ref 3x3 territorial

Le référent Ref 3x3 territorial est en charge de la formation et du suivi des Refs 3x3 de son territoire à l'échelle régionale.

Il désigne, au moins 1 mois avant l'évènement, des refs locaux qui officient sur les rencontres du tournoi de qualification.

Ses tâches principales sont :

- Être en relation avec le Crew Leader et l'organisateur afin d'organiser la présence de refs locaux lors du tournoi de qualification ;
- Former et sélectionner avec le Crew Leader les refs locaux qui officieront sur le tournoi final.

La Ligue régionale prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'au site de l'Open Plus ;
- L'indemnité éventuelle.

L'organisateur prend à sa charge :

- La restauration sur le tournoi de qualification.

Refs

• Refs Elite

La FFBB désigne, au moins 2 mois avant l'évènement, des refs Elites qui officient sur les rencontres du tournoi final uniquement.

Le Crew Leader sera responsable des désignations et de l'équipe de refs durant la compétition.

Nombre de Refs Elite désignés en fonction des terrains :

- 2 terrains : 6 refs Elite désignés
- 3 terrains : 8 refs Elite désignés

La FFBB prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'à la gare/l'aéroport ;
- L'indemnité ;
- La dotation.

L'organisateur prend à sa charge :

- L'hébergement en chambre twin du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- La restauration à partir du diner à J-1 au petit-déjeuner à J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- Le transport entre la gare/aéroport d'arrivée/départ, l'hôtel et le site de compétition.

• Refs locaux

Le référent Ref 3x3 territorial désigne, au moins 1 mois avant l'évènement, des refs locaux qui officient sur les rencontres du tournoi de qualification.

Ces refs doivent avoir validé le e-learning Officiel 3x3 et suivi une formation durant l'année.

Leur participation au tournoi final est validée, en fonction de leur performance et des besoins, par le Crew Leader. Le nombre de refs locaux présent sur le tournoi final ne peut pas dépasser 2.

La FFBB fournit à chaque ref présent la tenue officielle ref 3x3 FFBB (sous réserve du respect des délais par le référent Ref 3x3).

La FFBB recommande fortement à l'organisateur la prise en charge de :

- L'hébergement en chambre twin du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- La restauration à partir du diner à J-1 au petit-déjeuner à J+1 du tournoi final de l'Open Plus.

Formateur Marqueur 3x3

La FFBB désigne un Formateur Marqueur 3x3 afin d'être le référent des Marqueurs du J-1 à J+1 de l'évènement.

Il est en charge de la gestion des marqueurs 3x3 dans le respect du présent cahier des charges.

Ses tâches principales sont :

- Être en relation avec l'organisateur afin de s'assurer de la présence de marqueurs lors du tournoi de qualification et du tournoi final ;
- Former les marqueurs qui officient sur le tournoi de qualification et le tournoi final ;
- Effectuer les désignations et les retours techniques.

La FFBB prend à sa charge :

- Les frais de déplacements du domicile jusqu'à la gare/l'aéroport ;
- La dotation ;
- Le paiement de l'hébergement en chambre single du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus.

L'organisateur prend à sa charge :

- La réservation de l'hébergement en chambre single du J-1 au J+1 du tournoi final de l'Open Plus (facturée au pôle formation de la FFBB) ;
- La restauration à partir du diner à J-1 au petit-déjeuner à J+1 du tournoi final de l'Open Plus ;
- Le transport entre la gare/aéroport d'arrivée/départ, l'hôtel et le site de compétition.

Marqueurs 3x3

Une équipe de marqueurs 3x3 confirmée doit être en place sur l'ensemble de l'Open Plus.

Chaque marqueur doit avoir réalisé le e-learning Marqueur 3x3 et maîtriser parfaitement l'Event Maker, les 12 secondes et la feuilles de marque.

Nombre de marqueurs en fonction des terrains :

- 2 terrains : 10 Marqueurs 3x3
- 3 terrains : 12 Marqueurs 3x3

Les marqueurs sont présents dès le tournoi de qualification.

3.4 Hébergement

L'hébergement pour les équipes et les officiels doit être de catégorie 2 étoiles au minimum ou équivalent. Les équipes et officiels sont hébergés dans des hôtels desservis par les transports en commun locaux ou proches du site pour les trajets gare/hôtel et hôtel/lieu du tournoi.

L'hébergement des équipes est facultatif pour un Open Plus 2000.

L'hébergement doit être approuvé préalablement lors de la visite de repérage (petit-déjeuner inclus) selon le détail suivant:

- Ref : 3 ou 4 chambres twins pour **2 nuits (obligatoire)**
- Manager d'organisation : 1 chambre single pour **2 nuits (obligatoire)**
- Crew Leader : 1 chambre single pour **2 nuits (obligatoire)**
- Référent Marqueur : 1 chambre single pour **2 nuits (obligatoire, prise en charge FFBB)**
- Equipes : 48 chambres twins pour 1 nuit

Récapitulatif Open Plus (à modifier si plusieurs hôtels différents) :

	Jour du Tournoi de Qualification	Jour du Tournoi Final
Equipes du Tournoi Final	48 twins (facultatif)	0
Manager d'organisation	1 single (obligatoire)	1 single (à confirmer avec la FFBB et l'organisateur)
Crew Leader	1 single (obligatoire)	1 single (à confirmer avec la FFBB et l'organisateur)
Référent Marqueur (prise en charge FFBB)	1 single (obligatoire)	1 single (à confirmer avec la FFBB et l'organisateur)
Refs	3 ou 4 twins (obligatoire)	3 ou 4 twins (à confirmer avec la FFBB et l'organisateur)
TOTAL	51 ou 52 twins et 3 singles	3 ou 4 twins et 3 singles

En cas de non-parité des Refs au niveau de la répartition homme/femme, l'organisateur doit adapter la répartition des chambres (une twin peut éventuellement basculer en deux singles).

Il est également possible de basculer l'hébergement des équipes le jour du Tournoi Final (par exemple pour un tournoi commençant en début d'après-midi et se terminant tardivement).

Les chambres des refs non utilisées sont prises en charge par la FFBB, qui se réserve le droit d'apprécier les suites à donner.

La chambre pour le référent marqueur est prise en charge financièrement par la FFBB.

S'il le peut, l'organisateur héberge également :

- Les marqueurs ;
- Les 2 Refs locaux prévus sur le tournoi de qualification et pouvant officier sur le tournoi final ;
- Les bénévoles.

3.5 Restauration

L'organisateur devra proposer une solution de restauration selon le détail ci-dessous.

Les menus devront proposer une alternative végétarienne et convenir à des sportifs.

Le jour du tournoi final l'organisateur aura à sa charge les repas du midi pour les équipes engagées.

Concernant les officiels :

- Les repas des refs, du manager d'organisation, du crew leader, du référent marqueur et du référent Ref 3x3 territorial sont pris en charge par l'organisateur à partir de leur arrivée le jour du tournoi de qualification, jusqu'à leur départ, au plus tard le lendemain matin du tournoi final.
- Les chiffres indiqués ci-dessous sont des minimums.

Récapitulatif Open Plus :

	Jour du Tournoi de Qualification	Jour du Tournoi Final
Equipes		96 repas
Manager d'organisation	1 Repas	1 ou 2 Repas (en fonction des contraintes horaires)
Crew Leader	1 Repas	1 ou 2 Repas (en fonction des contraintes horaires)
Référent Marqueur	1 Repas	1 ou 2 Repas (en fonction des contraintes horaires)
Référent Ref 3x3 territorial	1 Repas	1 Repas (si présent)
Refs	6 ou 8 Repas	6 ou 16 Repas (en fonction des contraintes horaires)
TOTAL	10 ou 12 Repas	106 ou 119 Repas

Si des équipes sont amenées à rester tard dans la soirée, en raison du format de l'Open Plus, la FFBB recommande fortement la prise en charge par l'organisateur de leur repas du soir.

L'organisateur assure aussi la restauration de :

- Son équipe de bénévoles ;
- Des marqueurs ;
- Des Refs locaux.

3.6 Matériel

Ballons

L'organisateur doit utiliser les ballons officiels 3x3 du partenaire fédéral lors de toutes les rencontres du tournoi Open Plus (tournoi de qualification + tournoi final).

Tenue des participants/refs

La FFBB fournit au moins 1 mois avant la date de l'évènement :

- Des tenues pour les équipes de l'Open Plus (uniquement Tournoi Final) ;
- Les tenues pour les Refs ;
- La tenue du speaker ;
- Un t-shirt pour le DJ ;
- Des casquettes

L'organisateur doit fournir à la FFBB un accès pour toutes les livraisons de matériel.

4. COMMUNICATION ET MARKETING

4.1 Plan média et relations presse

L'organisateur s'engage à faire la promotion de l'Open Plus auprès des collectivités, des commerçants, des clubs locaux affiliés à la FFBB et de relayer les informations sur ses supports de communications internes et externes. L'organisateur assure également les liens avec la presse et les médias locaux afin d'obtenir une couverture médiatique de l'événement en amont, pendant et en aval de la manifestation.

La FFBB se charge de communiquer auprès des médias nationaux, sur son site internet et via ses réseaux sociaux.

4.2 Ressources multimédia

Photos et vidéos

- L'organisateur doit trouver / désigner / contractualiser avec un photographe dit « Officiel » ;
- Ce photographe « Officiel » doit prendre des photos toute la journée du tournoi final pour l'organisateur de l'Open Plus ;
- Ce photographe « Officiel » doit livrer, le Jour de l'évènement (tournoi final), à la fin de la manifestation, une sélection des meilleures photos (un minimum de 50 photos) à la FFBB à l'adresse suivante : communication@ffbb.com (par « We Transfer » ou un système similaire) – Possibilité de faire deux envois : Un premier en milieu de journée et un second en fin de journée ;
- Ces photos doivent impérativement refléter la journée et inclure des photos d'actions (meilleure sélection) ET TOUTES les remises de récompenses protocolaires (vainqueurs des concours et vainqueurs des Open Plus, sans oublier la présence des partenaires nationaux et locaux) ;
- Ces photos doivent être libres de droit et la FFBB mentionnera le nom du photographe lors de leurs utilisations ;
- La FFBB s'engage à participer aux frais de la prestation du photographe (remboursement des frais de reportage photo) à hauteur d'un montant de 300€ TTC, par un virement bancaire réalisé après la réunion des organisateurs (fournir le RIB de l'organisateur ou du prestataire), sur présentation d'une facture de l'organisateur ou du prestataire (bien préciser le nom et la date de l'évènement).

La FFBB donne accès à une banque d'images (photos et vidéos) pour les besoins en communication de l'organisateur.

La FFBB met à disposition les créations visuelles et le(s) vidéo(s) relative(s) à la Superleague 2023, dont l'organisateur peut se servir pour ses propres besoins de communication et marketing.

Créations visuelles et impressions

La FFBB fournit à l'organisateur une affiche personnalisable pour son tournoi, sur laquelle il peut faire apparaître ses informations et partenaires locaux. L'organisateur ne peut pas créer son propre visuel. Les frais d'impression sont à la charge de l'organisateur.

Un certain nombre de déclinaisons du visuel est mis à disposition de l'organisateur (affiche, digital, mobilier urbain). Tout format de déclinaison supplémentaire est à la charge de l'organisateur.

4.3 Droits commerciaux

Droits de retransmission T.V. / Internet

Tous les droits sont la propriété exclusive de la FFBB.

Dans l'hypothèse où une chaîne de télévision et/ou un site Internet souhaiteraient retransmettre la manifestation, ils doivent en faire la demande écrite auprès de la FFBB (adresse : gkarli@ffbb.com).

Dans l'hypothèse où l'organisateur produirait et diffuserait la manifestation en direct, il doit en informer la FFBB et préciser sur quelle plateforme la manifestation sera diffusée. Cette production devra alors être également diffusée sur un des supports de la FFBB (Facebook, YouTube, Twitch etc...)

Dans tous les cas, à partir du moment où la manifestation est diffusée, l'une des tribunes doit être positionnée derrière le panier.

Catégories de Partenariat

Seule la FFBB peut décerner les titres de :

- Partenaire Titre de la Superleague 3x3 FFBB ;
- Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB ;
- Fournisseur de la Superleague 3x3 FFBB ;
- Partenaire 3x3 FFBB ;
- Fournisseur 3x3 FFBB.

Les partenariats développés par l'organisateur devront être validés au préalable par la FFBB. Les partenaires ne respectant pas le cahier des charges n'apparaîtront pas sur le site.

Ceux-ci ne viendront pas en concurrence des secteurs d'exclusivité des partenaires fédéraux, à savoir :

- Énergie ;
- Assurance ;
- Banques ;
- Mutuelle ;
- Sol sportif ;
- Ballons.

La FFBB informera régulièrement l'organisateur quant aux éventuels changements dans ces secteurs d'exclusivité.

La FFBB laisse la possibilité à l'organisateur de démarcher un équipementier qui pourrait apparaître sur le visuel du tournoi, pourrait fournir des dotations pour les bénévoles et les joueurs (hors tenue officielle des joueurs et arbitres), avoir un stand sur le site de compétition et des animations brandées (hors GRDF Shootout Contest et MVP Caisse d'Épargne). En revanche, cet équipementier n'aura pas de visibilité en bord de terrain, ni sur les tenues officielles des joueurs et des arbitres fournies par la FFBB.

L'organisateur pourra commercialiser les catégories suivantes :

- Partenaire de l'Open Plus de ...
- Fournisseur de l'Open Plus de ...

En accord avec la FFBB, il est également possible que l'un des partenaires de l'organisateur local, hors secteurs d'exclusivité énoncés plus haut et hors équipementier, « présente » l'Open Plus. Cette

dénomination de « Presenting Partner » (exemple « Open Plus 3x3 de Limoges by Intermarché ») sera reprise sur le visuel créé par la FFBB.

4.4 GRDF – Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB

GRDF est le Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB. A ce titre :

- L'organisateur devra mettre en place, entre les différents participants, un concours de tirs à 2-points, dénommé le « GRDF Shootout Contest », lors de l'Open Plus. Le Logo GRDF sera exclusivement diffusé sur l'écran géant pendant l'intégralité de ce concours (cf. Guide « Marketing Open Plus » pour plus de détails) ; le format de ce concours est précisé par la FFBB.
- GRDF pourra bénéficier, s'il le souhaite, d'un espace d'information, mis à disposition par l'organisateur, sur le site de la compétition ;

4.5 Caisse d'Epargne – Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB

La Caisse d'Epargne est Partenaire de la Superleague 3x3 FFBB. A ce titre :

- Un représentant de la Caisse d'Epargne remettra, à la fin du tournoi, un trophée de meilleure joueuse et/ou meilleur joueur. Il s'agit de la et / ou du « MVP Caisse d'Epargne ». Une animation Caisse d'Epargne sera diffusée sur l'écran géant lors de la remise ;
- La Caisse d'Epargne pourra installer, si elle le souhaite, son espace d'information (tente 3x3m), à l'emplacement que lui aura mis à disposition l'organisateur sur le site de la compétition.

4.6 Ballons officiels

L'intégralité des matches ainsi que le « GRDF Shootout Contest » devront se jouer avec les ballons officiels 3x3 du partenaire fédéral.

4.7 Terrain officiel

L'intégralité de la phase finale du tournoi (à partir des demi-finales) et le GRDF Shootout Contest devront se jouer sur le terrain central fourni par la FFBB.

4.8 Panneautique et publicité

Terrain central

La panneautique autour du terrain central ainsi que les éléments d'habillage du site (exemple : flammes), y compris ceux des partenaires fédéraux du 3x3, seront fournis, acheminés au plus tard la veille de l'évènement et installés par la FFBB suivant le schéma ci-dessous. La surface de jeu ne portera aucune inscription ou publicité autres que celles définies par la FFBB.



Schéma d'implantation de la panneautique du terrain principal

Flammes à disposer sur le site à proximité du terrain central :

- 4 flammes GRDF ;
- 4 flammes Caisse d'Épargne ;
- 4 flammes MAIF.

Le haut des tribunes sera habillé aux couleurs de la Superleague 3x3 FFBB. Les éléments d'habillage seront fournis par la FFBB.

Terrains annexes

Les espaces (panneaux bord de terrain et flammes) autour des terrains annexes sont complètement disponibles pour l'organisateur, en respectant les contraintes suivantes :

- Secteurs d'exclusivité énoncés au paragraphe 4.3
- Schéma d'implantation et dimensions obligatoires pour les panneaux et flammes (cf. ci-dessous)
- Un même partenaire local ne pourra avoir plus de 6 panneaux par terrain (2 panneaux maximum par côté)

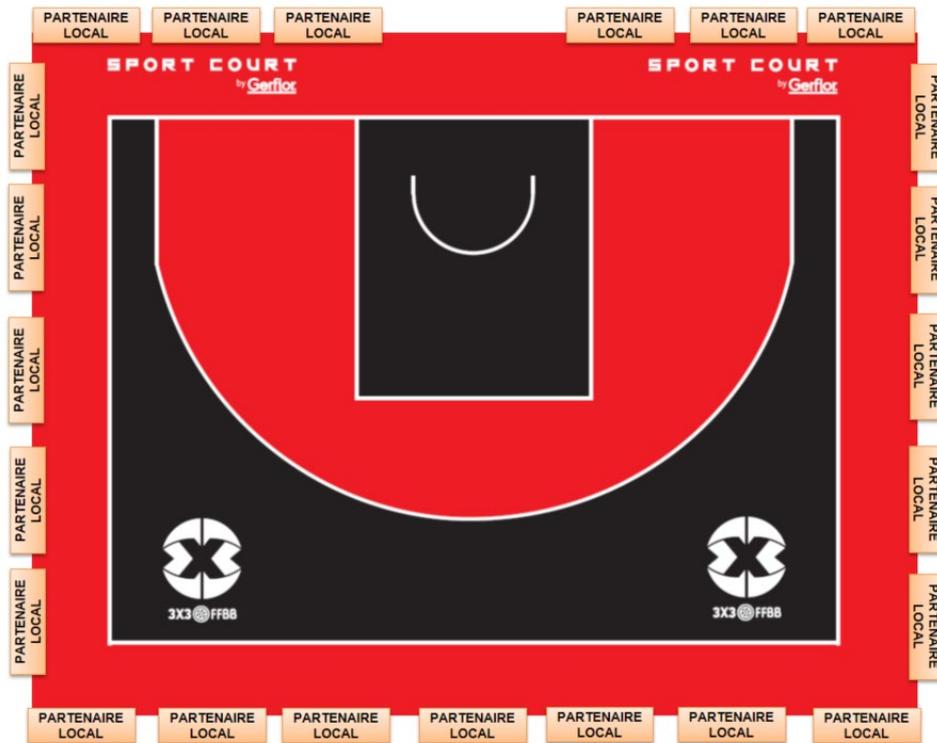


Schéma
d'implantation de la
panneautique des
terrains annexes

Dimensions obligatoires des supports (terrain central et terrains annexes)

- panneaux bord de terrain : modèle « pli-pop » ou « tobblos » de format 200x100cm.
- flammes : modèle « Beach Flag » de format 388x90 cm.

Paniers (terrain central et terrains annexes)

La face avant de la mousse de protection des paniers pourra être utilisée par l'organisateur avec un marquage temporaire à ses frais (1 seul logo d'une taille maximale de 2000 cm² en monochrome blanc sur fond noir) et qui ne devra pas perturber la visibilité sur l'appareillage des 12 secondes (encasté dans la mousse). En cas de dégradation (exemple : sticker permanent), les frais de remplacement de la mousse de protection seront à la charge de l'organisateur. Le BAT de ce marquage sera à faire valider, avant production, à la FFBB (adresse : nseignez@ffbb.com). Tout autre support fourni par l'organisateur, les collectivités territoriales ou les partenaires locaux de l'Open Plus fera l'objet d'un schéma d'implantation global du site soumis à la validation de la FFBB au plus tard un mois avant l'évènement.

4.9 Spots Publicitaires

Lors du tournoi, seront appliqués des TV Time-outs (dès le 1^{er} arrêt de jeu à partir de 6mn59 restant au chronomètre) afin de diffuser potentiellement 1 spot publicitaire de 30 secondes par temps-mort. Toutes les recommandations et obligations liées aux diffusions des spots publicitaires figurent dans le Guide Marketing « Open Plus ». Les spots GRDF et Caisse d'Epargne devront notamment être diffusés 2 fois à partir des demi-finales. Il est important de prévoir la sonorisation de ces spots.

4.10 Tenues

Tous les matches officiels de l'Open Plus devront se jouer avec les tenues fournies par la FFBB.

La FFBB met à disposition 3 espaces pour l'organisateur :

- **Espace A pour le logo de l'Open Plus, de l'organisateur ou d'une collectivité (ville / département / région) exclusivement :**

Emplacement : face avant du maillot

Taille maximale : 320 cm²

- **Espaces B et C pour les partenaires locaux :**

Emplacement : face avant du short (jambe gauche) et face arrière du short (jambe droite)

Taille maximale : 100 cm² pour chaque marquage

Les frais de marquage (logos en monochrome obligatoirement, de la même couleur que les marquages existants sur la tenue) pour ces 3 espaces seront à la charge de l'organisateur. La FFBB validera au préalable au moins un mois avant l'évènement la maquette de la tenue complète avec ces différents marquages. En absence de validation, l'organisateur ne pourra pas utiliser ces espaces de communication.

4.11 Protocole de remise des récompenses – Voir annexe 6

4.12 Merchandising

L'organisateur peut proposer une vente de produit sur le site. Cependant, tous produits reprenant les logos de la FFBB ou de la Superleague 3x3 FFBB devront être validés en amont par la FFBB au moins un mois avant l'évènement.

5. DISPOSITIONS FINANCIERES

Dans tous les cas, la FFBB n'ira pas au-delà de sa prise en charge (5.2), et si l'événement doit être déficitaire pour l'organisateur, aucune aide financière ne pourra être demandée à la FFBB.

5.1 Recettes de l'organisateur – Voir annexe 7

5.2 Prise en charge de la FFBB

- La mise à disposition et le transport d'un terrain et d'un but de basket FIBA 3x3 incluant l'appareillage des 12 secondes, avec supervision du montage et démontage par un technicien ;
- Les tenues des équipes, des Refs, du speaker, du DJ et du référent marqueur ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la formation des Refs;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue du Manager d'organisation ;
- Le déplacement, la mise à disposition, et la tenue du Référent Marqueur ;
- Les éléments d'habillage du site (voir partie 4 du présent document) ;
- La création d'un visuel standard personnalisable ;
- La mise à disposition et le transport d'une arche gonflable d'accueil Superleague ;

5.3 Dépenses de l'organisateur

L'organisateur prend en charge toutes les dépenses afférentes à l'organisation et au respect de ce cahier des charges, à savoir notamment :

- Fee à payer à la FFBB et prize money pour les équipes

- Frais d'hébergements et de restauration

Voir partie 3 du présent document

- Frais de transport

Les frais de transport sur site des participants (officiels et joueurs), si accès au site de compétition en transports en commun depuis l'hôtel.

- Frais liés à la logistique du site

Voir partie 2 et 3 du présent document.

- Frais annexes

Les éventuels frais d'impression des documents de communication ainsi que les frais d'achat d'espaces commerciaux (sucettes Decaux, 4x3, abribus, presse...) si pas d'accord avec le réseau des collectivités. Les éventuels frais d'animation.

Les frais de marquage du logo du tournoi et d'éventuels sponsors sur les tenues (cf paragraphe 4.10)

Frais en cas de détérioration

L'organisateur s'engage, financièrement, à supporter le coût de réparation ou de remplacement de tout matériel mis à sa disposition par la FFBB et détérioré durant son évènement.

5.4 Formalités préalables obligatoires

L'organisateur doit veiller au respect de la réglementation fiscale et sociale en vigueur.

L'organisateur devra accomplir les démarches nécessaires auprès de la SACEM.

Assurances :

- L'organisateur a l'obligation de disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'événement, les participants, préposés et bénévoles, ...
- L'organisateur a l'obligation de prévenir les participants de l'intérêt qu'ils ont à souscrire à une assurance individuelle-accident couvrant les éventuels dommages qu'ils se causeraient eux-mêmes du fait de leur pratique sportive.

6. PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

En fonction de la situation, un protocole sanitaire FFBB sera envoyé aux organisateurs avant la compétition et devra être impérativement mis en place.

7. ENGAGEMENT

L'organisateur adhère au présent cahier des charges, reconnaît qu'il possède valeur de convention, et s'engage à en respecter strictement les stipulations.

Tout litige découlant ou en rapport avec le présent cahier des charges sera exclusivement étudié par la commission 3x3 de la FFBB.

En outre, il est précisé que la qualité d'une organisation est souvent jugée sur des détails dont en particulier la qualité de l'accueil et la disponibilité de l'organisateur. Ce dernier s'engage alors à satisfaire au mieux ces objectifs.

Le / La a été désigné(e) comme organisateur de l'événement et s'engage à adhérer totalement au présent cahier des charges.

Fait à en deux exemplaires le

Pour la FFBB

Pour l'Organisateur Local

ANNEXE 1 - Formule du Tournoi Final et sélection des équipes

Description du Tournoi final par catégorie :

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes. Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA selon leur ranking FIBA (auto-seed dans l'Event Maker).

L'équipe issue du Tournoi de Qualification doit être placée en dernière position de la Poule D. L'équipe bénéficiant de la Wild Card organisateur sera placée en fonction de son Ranking.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois et à l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les équipes classées 1ère et 2ème de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau de ces phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

Pour information, un Open Plus avec une seule catégorie, sur un seul terrain, représente environ 6h30 de compétition, sans pause ni animations. De plus, la compétition doit se dérouler avec les mêmes conditions partout (durée du match : 10 minutes / temps décompté). L'utilisation d'un éventuel troisième terrain est donc plus confortable.

L'organisateur devra envoyer le programme détaillé de l'Open Plus (tournoi final), au plus tard trois mois avant l'évènement.

Exemple de la formule du tournoi sur l'Event Maker :

The screenshot displays the Event Maker FIBA tournament setup interface. It is organized into several main sections:

- Top Navigation:** Includes 'SET-UP', 'GAMES', 'UNDO', 'SHOW STANDINGS', 'SHOW SUMMARY', 'DONE', and 'SAVE' buttons.
- Category Selection:** A dropdown menu is set to 'SENIORS F'.
- Pool Round (12 teams):** Shows four pools (A, B, C, D) with team lists and scores. Pool A contains Team 1, 8, and 9; Pool B contains Team 2, 7, and 10; Pool C contains Team 3, 6, and 11; Pool D contains Team 4, 5, and Team 12 Qualification.
- Knockout Round (8 teams):** Shows a bracket for Quarter-Final, Semi-Final, and Final games. Quarter-Final games are: QF 1 (A/I vs C/II), QF 2 (D/I vs B/II), QF 3 (B/I vs D/II), and QF 4 (C/I vs A/II). Semi-Final games are: SF 1 (QF 1 winner vs QF 2 winner) and SF 2 (QF 3 winner vs QF 4 winner). The Final game is SF.
- Final Standings:** Shows the final standings for each round: Final Standings 1-2 (FINAL), Final Standings 3-4 (SEMI-FINAL), Final Standings 5-8 (QUARTER-FINAL), and Final Standings 9-12.

Sélection des équipes pour les Opens Plus:

Les Opens Plus sont des tournois dont l'inscription des équipes s'appuie sur le ranking individuel FIBA des joueurs qui les composent (classées dans l'ordre décroissant du cumul des points au ranking FIBA des 3 joueurs les mieux « rankés »).

Les équipes classées de 1 à 6 au ranking FIBA sont directement qualifiées au tournoi final (TF). A ces 6 équipes, s'ajoutent :

- 4 Wild Cards issues des 4 Opens Plus Access 'nom du département' liés à l'Open Plus ;
- L'équipe gagnante du tournoi de qualification ;
- 1 Wild Card organisateur

Si absence de tournoi de qualification en raison d'un nombre insuffisant d'équipes inscrites, les équipes de 1 à 7 sont directement qualifiées au tournoi final.

Si le nombre d'Open Plus Access de département n'est pas suffisant, les équipes seront sélectionnées selon leur ranking.

Si le nombre d'Open Plus Access de département est supérieur à 4, il y aura moins d'équipes qualifiées au ranking.

Le cut au ranking est effectué par la FFBB, avec l'organisateur, 15 jours avant le début du tournoi de qualification.

ANNEXE 2 - Exemple de programme détaillé

Exemple de programme détaillé pour un Open Plus

Le pôle 3x3 se tient à votre disposition pour construire avec vous votre programme.

Open Plus 5000 - Le Havre

Day 1 - 15.05.2022

Time / Court	Terrain #2	Terrain #3	Terrain central	Categories
09:00 AM				SENIORS F
09:15 AM				
09:30 AM				SENIORS M
09:45 AM				
10:00 AM	Poule 1 C 1: C/1 vs. C/3	Poule 1 B 1: B/1 vs. B/3	Poule 1 A 1: A/1 vs. A/3	
10:15 AM				
10:30 AM	Poule 1 C 1: C/1 vs. C/3	Poule 1 B 1: B/1 vs. B/3	Poule 1 A 1: A/1 vs. A/3	
10:45 AM				
11:00 AM	Poule 1 B 2: B/2 vs. B/3	Poule 1 C 2: C/2 vs. C/3	Poule 1 D 1: D/1 vs. D/3	
11:15 AM				
11:30 AM	Poule 1 B 2: B/2 vs. B/3	Poule 1 C 2: C/2 vs. C/3	Poule 1 D 1: D/1 vs. D/3	
11:45 AM				
12:00 PM	Poule 1 A 2: A/2 vs. A/3	Poule 1 D 2: D/2 vs. D/3	Poule 1 B 3: B/1 vs. B/2	
12:15 PM				
12:30 PM	Poule 1 A 2: A/2 vs. A/3	Poule 1 D 2: D/2 vs. D/3	Poule 1 B 3: B/1 vs. B/2	
12:45 PM				
01:00 PM	Poule 1 D 3: D/1 vs. D/2	Poule 1 A 3: A/1 vs. A/2	Poule 1 C 3: C/1 vs. C/2	
01:15 PM				
	Poule 1 D 3: D/1 vs. D/2	Poule 1 A 3: A/1 vs. A/2	Poule 1 C 3: C/1 vs. C/2	

01:30 PM
01:45 PM
02:00 PM
02:15 PM
02:30 PM
02:45 PM
03:00 PM
03:15 PM
03:30 PM
03:45 PM
04:00 PM
04:15 PM
04:30 PM
04:45 PM
05:00 PM
05:15 PM
05:30 PM
05:45 PM
06:00 PM
06:15 PM
06:30 PM
06:45 PM
07:00 PM
07:15 PM

QF 1: A/1 vs. C/2
QF 1: A/1 vs. C/2
QF 3: B/1 vs. D/2
QF 3: B/1 vs. D/2

QF 2: D/1 vs. B/2
QF 2: D/1 vs. B/2
Animation Breaking
QF 4: C/1 vs. A/2
QF 4: C/1 vs. A/2
Finale GRDF Shootout Contest
Protocole GRDF
Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2
Demi-finales 1: Winner of QF 1 vs. Winner of QF 2
Animation Breaking
Demi-finales 2: Winner of QF 3 vs. Winner of QF 4
Demi-finales 2: Winner of QF 3 vs. Winner of QF 4
Animation Breaking
Finale 1: Winner of SF 1 vs. Winner of SF 2
Protocole
Animation break dance
Finale 1: Winner of SF 1 vs. Winner of SF 2
Protocole

ANNEXE 3 - Répartition des prize money et points FFBB

Prize-Money de 2000€ par Open Plus 2000 (par catégorie) :

- 1 000 euros à l'équipe vainqueur
- 600 euros à l'équipe finaliste
- 200 euros aux demi-finalistes

Prize-Money de 5000€ par Open Plus 5000 (par catégorie) :

- 2 000 euros à l'équipe vainqueur
- 1 000 euros à l'équipe finaliste
- 500 euros aux demi-finalistes
- 250 euros aux quart de finalistes

Points FFBB remportés sur un Open Plus (Femme et Homme) pour la course à l'Open de France :

- 1 500 points pour l'équipe 1ère
- 750 points pour l'équipe 2ème
- 500 points pour les 3ème et 4ème
- 300 points pour les 5ème, 6ème, 7ème et 8ème
- 200 points pour les 9ème, 10ème, 11ème et 12ème
- Les équipes du tournoi de qualification marquent 100 points
- Un bonus de 500 points est attribué à toute équipe ayant participé à 5 Opens Plus ou plus

Ci-dessous, la photo illustrant le plan d'implantation :



ANNEXE 5 – Liste des prestataires à contacter

Liste (non exhaustive) des prestataires à contacter par l'organisateur :

- Hôtels (Niveau 2 étoiles minimum ou équivalent) ;
- Restauration ;
- Ligue ou société pour la location/prêt du ou des terrain(s) annexe(s)
- Sonorisation ;
- Speaker ;
- DJ ;
- Location d'un écran et sa gestion (minimum de 7m2) ;
- Location chapiteau/tentes/tribunes/barrières/player's lounge/village/espace VIP ;
- Location de tables et chaises ;
- Mise à disposition d'électricité ;
- Société de sécurité,
- Société pour le test à 320 kgs ;
- Achat eau (si besoin) ;
- Achat ballons 3x3, chariot à ballons, rack à ballons, matériel sportif ;
- Prestataires de toilettes (si besoin) ;
- Internet ;
- Éclairage (si besoin) ;
- Association de kinésithérapie, chiropraxie ou ostéopathie ;
- Société de vente de trophées.

ANNEXE 6 – Protocole de remise des récompenses

Le protocole de fin de tournoi est défini par la FFBB ; il est le même sur tous les Opens Plus. A savoir, à la fin de chaque finale, dans l'ordre suivant et avec les remettants suivants :

1/ Photo des finalistes :

- Devant un panneau Superleague
- Association éventuelle avec un représentant de partenaire local
- Visuel « Finalistes Open Plus » sur l'écran géant

2/ Photo des vainqueurs :

- Devant un panneau Superleague et avec le chèque fourni par la FFBB
- Association avec un représentant GRDF et éventuellement de collectivités (exemple : Maire de la Ville)
- Visuel « Vainqueurs Open Plus » sur l'écran géant

3/ MVP Caisse d'Épargne :

- 1 MVP par catégorie (homme/femme) choisi par l'organisateur
- La photo du ou de la MVP Caisse d'Épargne avec un représentant Caisse d'Épargne devant un panneau Caisse d'Épargne
- Animation vidéo MVP Caisse d'Épargne sur l'écran géant

L'apparition des personnes prévues dans ce protocole doit obligatoirement être respectée. Cependant, l'organisateur peut ajouter ses représentants : élus, organisateurs, représentants des collectivités, comités ou autres.

ANNEXE 7 – Recettes de l'organisateur

Liste (non exhaustive) des recettes pour l'organisateur :

- Subventions des Collectivités Territoriales ;
- Partenariats locaux et échanges marchandises* (Sous réserve de respecter la partie 4 du présent cahier des charges) ;
- Buvette (sous réserve d'autorisation délivrée par la ville) ;
- Frais d'engagement des équipes ;
- Monétisation de la Wild Card ;
- Merchandising (produits dérivés) ;
- Naming des terrains, des animations ;
- Commercialisation de relations publiques.

*Rappel des espaces commercialisables : panneaux bord de terrain, habillage du site, spots publicitaires sur l'écran LED, espaces (x3) sur les tenues des participants, annonces micro par l'animateur, animations entre les matches, etc.